

GROUPE-PAYS MAROC

Réunion thématique : *Renforcement de la maîtrise d'ouvrage*

Cités Unies France, le 14 février 2008
14h30 – 17h30

Ordre du jour provisoire

Introduction :

La coopération décentralisée connaît une évolution de ses pratiques.

Dans le cadre de leurs partenariats, les collectivités locales françaises cherchent de plus en plus à mettre en place de projets ou d'actions visant le renforcement institutionnel de leurs collectivités partenaires.

Thème prioritaire des appels à projets pour la coopération décentralisée du MAEE parus en 2006 puis 2007, la question du renforcement de la maîtrise d'ouvrage de la collectivité partenaire est tout particulièrement forte pour les acteurs de la coopération décentralisée franco-marocaine. En effet, le Maroc est entré dans un processus de réforme de l'administration et de décentralisation, évolution qui engage les collectivités françaises à intégrer cette nouvelle donne dans leurs projets de coopération décentralisée en accompagnant leurs homologues marocaines dans le renforcement de leurs institutions.

Corollaire de cette évolution, les collectivités françaises engagées dans un partenariat avec le Maroc disposent d'un outil spécifique dans le cadre du programme PAD Maroc, intitulé « laboratoire de maîtrise d'ouvrage ».

Ce contexte global a suscité un certain nombre de questions de la part des collectivités sur d'une part la définition théorique de ce concept et d'autre part sa déclinaison pratique dans les projets de coopération décentralisée.

Les collectivités françaises et marocaines ont donc proposé leurs propres réponses à ces questions, réponses qui se déclinent en une gamme diversifiée d'actions, allant de l'appui à l'administration de la collectivité locale via des formations ou l'informatisation des services à l'élaboration d'une politique locale sectorielle...

*La réunion thématique du groupe-pays Maroc portant sur la maîtrise d'ouvrage **ne sera pas une formation** : elle vise à favoriser une mutualisation de l'information et un échange d'expérience des collectivités territoriales, avec l'appui d'experts et d'acteurs institutionnels de la question. L'accent sera mis sur les difficultés rencontrées dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'appui à la maîtrise d'ouvrage, en portant une attention toute particulière aux circuits financiers et circuits de décisions.*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

I/ Introduction générale

II/ Des projets de coopération décentralisée portant sur le renforcement des capacités

- Expérience d'une collectivité A
- Expérience d'une collectivité B
- Débats

III/ Le laboratoire de maîtrise d'ouvrage (PAD)

En présence des représentants de l'équipe du PAD Maroc

- Comment le PAD définit le renforcement de maîtrise d'ouvrage
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans le montage de projets ?
Quelles sont les réflexions soulevées ?
- L'actualité du laboratoire de maîtrise d'ouvrage et du programme PAD
- Questions et débats

IV/ La capitalisation menée par CUF, le F3E et le PAD sur le renforcement de la maîtrise d'ouvrage dans les projets de coopération décentralisée

- Premières conclusions
- Réactions des collectivités territoriales